



## **POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ**

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012 Paris

Courriel : [convergence.rail@hotmail.fr](mailto:convergence.rail@hotmail.fr)

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

### **Du nouveau dans les gares ??? La grande annonce !**

#### **Pas de nouveaux guichets, mais un projet d'ouverture de cabinet de télémédecine ! Après les centres commerciaux, les cabinets médicaux !!!**

Dans de nombreuses gares, on peut trouver des boulangeries, des coiffeurs, des marchands de vêtements mais très souvent des guichets fermés ou aux horaires d'ouverture réduits ! Et pourtant, l'appétence n'est plus à démontrer pour le train et là où ils existent, les guichets enregistrent une hausse de leur fréquentation.

Il est bien connu que « Gares et connexions » est un promoteur de l'activité business. Il faut faire du fric avec tout ! A moins, que pour faire face à la pénurie de médecins et de personnels soignants dans les hôpitaux, les dirigeants de la filiale, pris d'une subite intention sociale ou altruiste, ont décidé d'apporter leur pierre au démantèlement du service public de la santé. Déjà mis à mal depuis plus de 20 ans par une politique de réduction des coûts qui s'est traduite par la fermeture de nombreux services, maternités, qui se sont accompagnés de la suppression de 20 000 lits et plus de 100 000 emplois de personnel soignant. En règle générale, la télémédecine fonctionne avec un assistant de santé et en particulier un personnel infirmier...

**Peut-être qu'en raison des nouvelles suppressions d'emplois dans les guichets, la direction des ressources humaines de la SNCF, envisage-t-elle à travers le développement de cette nouvelle activité une reconversion éventuelle de son personnel, les vendeurs mais aussi les médecins, infirmiers-es des cabinets médicaux de la SNCF qui voient leurs activités arrêtées !?**

Cette grande idée de télémédecine dans les gares, a-t-elle été générée par un grand cabinet de conseil à la mode ? Les médecins ont tenu à dire leur réprobation d'une telle initiative et réaffirmer le cercle vertueux de la consultation en présentiel et ne limiter cette pratique qu'en lien avec d'autres personnels qualifiés.

Cependant, à y regarder de plus près, comme on le constate désormais au quotidien avec les nombreux retards, les trains annulés ou supprimés à la dernière minute faute de personnel (*par exemple : suppression jusqu'au 19/12/2023 de deux ALLER/RETOUR Intercités par jour entre Paris et Clermont-Ferrand . . . par manque de matériel !!*) oui, il y aurait bien besoin d'une prise en charge médicale notamment pour calmer les usagers qui n'en peuvent plus d'être si mal traités. Combien de salariés qui se rendent sur leur lieu de travail sont victimes de retards conséquents qui leur génèrent du stress, parfois qui leur font perdre leur emploi et les obligent à consulter pour éviter la déprime ou pour la compenser en ayant recours aux antidépresseurs ?

Quant aux agents, en poste dans les guichets, on ne compte plus le nombre de burnout en lien avec les difficultés à exercer leur métier, notamment en subissant les réprimandes et les excès verbaux de certains usagers en colère. Faut-il rapprocher cette situation, conjuguée à la fermeture du Statut du cheminot au 01/01/2020 pour expliquer les quelques 2300 démissions de la SNCF depuis le début 2023 ?? S'ajoutent à cela, les dysfonctionnements réguliers qui prolongent les files d'attente. Ou, quand les automates en dérangement ne permettent pas de délivrer de billet, cause de temps perdu de 30 minutes à 1 heure.

Là, on aurait besoin de médecin (technicien) de maintenance mais aussi de médecin psychologue pour gérer le stress au quotidien et les situations de conflit transactionnel.

Pour la CNR, et depuis toujours, pour le plus grand bien de tous (santé y comprise), nous exigeons du personnel dans les guichets et des agents de maintenance pour l'entretien des installations et du réseau. Ce serait nettement plus efficace pour faire fonctionner ce qui reste de service public et dans le même temps, cela ferait faire des économies à la sécurité Sociale.

Lors d'un incident survenu le 27 octobre, une panne entre deux « REGIOLIS » à quelques kilomètres de la gare de Dreux, il a fallu 4 heures pour faire transiter 150 voyageurs du deuxième élément vers le premier. L'absence de cadre sur le terrain et le monopole de l'axe voulu par le Président de la Région Normandie font qu'il n'y a plus de conducteurs de Paris autorisés à conduire ce matériel et ainsi, ils ne peuvent venir au secours d'un train en détresse entre Paris et Dreux.

Pire, dans de telles circonstances, la séparation de l'entreprise en sociétés anonymes a exclu la nécessaire solidarité entre elles. Chacun ayant ses objectifs de rentabilité ! SAS TGV sollicitée à Paris n'a pas répondu présente, faute de personnel. Les agents d'escale ont déserté depuis longtemps les quais pour contribuer aux gains de productivité.

Faute de solution pour les acheminer et pourtant elle existait, de nombreux usagers dont des enfants ont fini par dormir à même le sol dans la gare de Montparnasse. Cependant, des trains pouvaient les acheminer vers Dreux ou en TGV pour rejoindre le Mans et le Sud manche où il devenait possible d'acheminer la totalité des usagers.

Comme cela ne suffisait pas, certains se sont fait refouler le lendemain au départ du premier train, faute de place. Quelques plateaux repas et autres couvertures n'auront pas suffi à calmer les usagers dont certains ont fini par faire des crises d'angoisses ou de stress.

Il est certain, que la médecine urgentiste aurait pu apporter son concours et l'on voit mal les usagers s'enfermer dans une cabine de télé-médecine pour chercher une solution à leurs difficultés de transport. Qui aurait pu envisager cela, il y a 20 ans ? Même pas le pire des scénarii ! Et pourtant, ces situations se répètent à l'envi, la presse s'en fait l'écho régulièrement.

En tout cas, si un tel projet de télé-médecine devait voir le jour, il y a fort à parier qu'au vu de la dégradation des conditions de transport, de nombreuses consultations finiraient par de nombreux arrêts de travail d'un ou deux jours. Le temps de gérer le stress !

Avec les projets d'ouverture à la concurrence et le recours à de multiples opérateurs qui finiront de déstructurer l'existant, déjà mis à mal dans de nombreux domaines, ce qui conduira comme c'est le cas, à ne plus assurer les correspondances en cas de retards ou, tout simplement à les supprimer (pour optimisation du coût du matériel ou du personnel), les effets pervers ne manqueront d'avoir des conséquences sur le recours à la médecine de soins.

La CNR étant favorable à une médecine de prévention, elle propose d'en revenir à un grand service public unifié, gage de cohésion nationale et sociale pour répondre aux besoins de transports. Ce qui exige des moyens humains et des centres de décision au plus près du terrain. A notre avis, il devient urgent et nécessaire que l'Etat investisse dans le développement du rail, un des moyens les

plus vertueux au niveau environnemental et en terme de santé publique. La pollution coûte plus de 100 milliards d'€ par an (avec la perte prématurée de 52 000 vies humaines) et les accidents de la route : 38 milliards d'euros !

Voilà un sujet qui devrait être pris à bras le corps par la société toute entière, pour répondre aux objectifs de décarbonation des transports afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Les économies réalisées permettraient de financer la transition écologique, l'amélioration du réseau, l'investissement dans de nouvelles infrastructures et la réponse aux besoins de santé.

Ne faisons pas confiance aux libéraux, l'action au quotidien avec les collectifs de la CNR, les organisations syndicales de cheminots et les élus engagés à leurs côtés reste le meilleur remède pour apporter une solution pérenne aux maux dont souffre la SNCF.

Paris le 08 Décembre 2023